



# PROJET PÉDAGOGIQUE



Juillet - Août 2021

Dans le cadre de l'organisation de l'accueil de loisirs sans hébergements, l'équipe de direction et l'équipe d'animation doivent organiser ce temps d'accueil.  
Pour ce faire, nous mettons en place le projet pédagogique qui est un document ressource pour l'organisation et le bon déroulement de ce temps d'accueil.

Le projet est à disposition pour que chacun puisse le consulter, parents, équipe d'animation, direction ou autre. Le fonctionnement du centre de loisirs y est détaillé ainsi que les différents rôles et espaces laissés à chacun.

Le projet pédagogique présenté concerne le centre de loisirs de l'association la Maison des Enfants. Nous utilisons comme locaux ; l'école municipale de la ville de Teyran.

Il concerne la période du mois de juillet et août 2021.

## SOMMAIRE

I)	TERRITOIRE	page 4
II)	STRUCTURE	page 5
	A) <i>Modalités d'accueil</i>	page 7
	B) <i>Une journée type</i>	page 7
	C) <i>Les besoins des enfants par tranche d'âge</i>	page 8
III)	LES MOYENS	page 8
	A) <i>Les moyens humains</i>	page 8
	B) <i>Les moyens financiers</i>	page 9
	C) <i>Les moyens de communication</i>	page 10
	D) <i>Les moyens matériels</i>	page 10
IV)	LA PLACE DU PARENT	page 11
V)	ORGANISATION	page 11
VI)	LES PROJETS	page 11
VII)	LES PARTENAIRES	page 12
VIII)	SEJOURS DE VACANCES EN LOZERE	page 13
IX)	ATOUTS	page 13
X)	RAPPEL DES VALEURS DU PROJET EDUCATIF	page 14
XI)	TROIS OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	page 14
XII)	PROTOCOLE COVID	page 17
XIII)	EVALUTATIONS	page 18
	A) <i>Evaluations des groupes et des enfants</i>	page 18
	B) <i>Evaluations de l'équipe pédagogique</i>	page 19
	ANNEXES	page 20
	<i>Annexe n°1 : Le règlement intérieur</i>	page 20
	<i>Annexe n°2 : Programme des activités juillet/ aout 2021</i>	page 22
	<i>Annexe n°3 : Grille d'évaluation Animateur</i>	page 23

## I) TERRITOIRE



Teyran est une commune située autour de la couronne nord à 10km de Montpellier dans l'Hérault en Occitanie. C'est un village de 4586 habitants pour une superficie de 1003 ha entouré des villages environnants de Jacou, Assas, ainsi que de forêts et de garrigue.

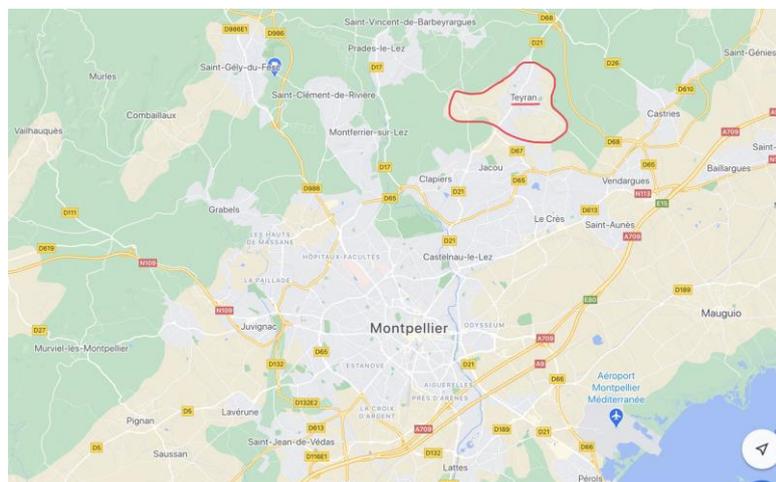


Il y a un petit ruisseau le Salaison.  
La densité est de 456 hab/km2.

Teyran fait partie de la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup qui regroupe 36 communes.

Teyran a une longue histoire de 6000 ans: des traces d'habitants datant de la préhistoire en passant par l'antiquité et même au Moyen-Age.

Il y a une école primaire avec 143 élèves maternelles et 218 élèves élémentaires. Le collège le plus proche quant à lui se situe à Jacou, la commune d'à côté.



La ville met l'environnement en avant avec Teyran nature propre : une journée dédiée au ramassage des déchets. Le tri sélectif et les jardins partagés sont aussi promus. La ville se préoccupe également de garder un équilibre entre des espaces agricoles, des espaces urbanisés et des espaces verts.

Sur la commune se trouve une médiathèque, un musée archéologique et une maison de retraite.

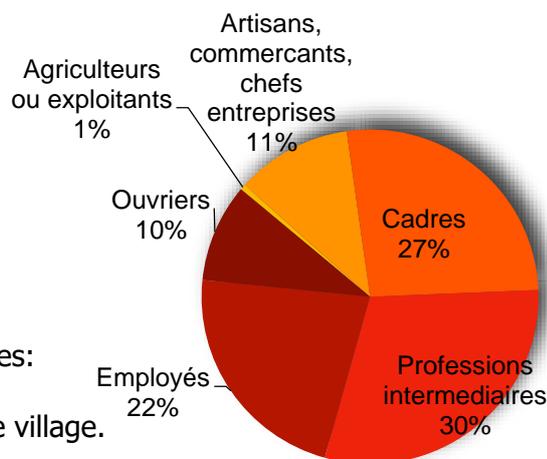
Les équipements sportifs de la ville sont: des sentiers de randonnée, un parcours de santé, un gymnase, un skate parc, un boulodrome, un terrain de bi cross, des centres équestres, des salles multi activités, une piste de prévention routière, un terrain de foot, un terrain de basket, un terrain de tambourin et des terrains de tennis.

Teyran est jumelée avec la ville italienne Montelibretti.

On compte une cinquantaine d'associations.

Les fêtes locales de la ville sont la fête votive, le semi-marathon des vendanges, la teyrannaise des arts et les Médiévales (cette dernière est une fête volante sur les communes du Grand Pic St Loup).

Majoritairement, les habitants de Teyran sont des familles aisées: le revenu est de 43 200 euros par ménage en moyenne. Ils sont propriétaires de leur logement à 84% ; des maisons de village.

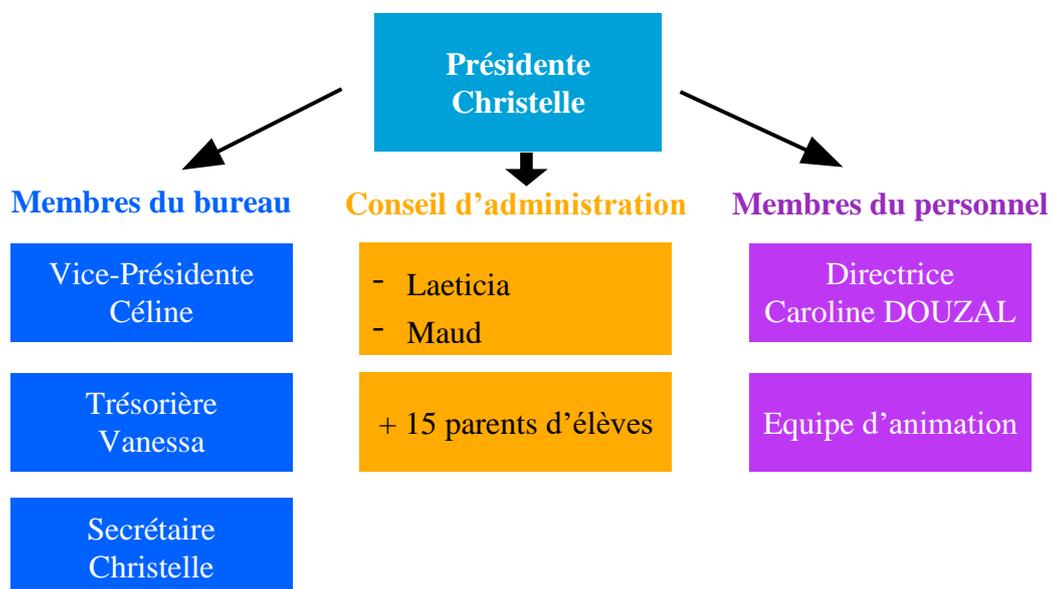


(Sources: <http://www.ville-teyran.fr/> ; données Insee 2017; [http://www.kelquartier.com/languedoc\\_roussillon\\_herault\\_commune\\_teyran\\_34820-c34309/revenu\\_moyen.html](http://www.kelquartier.com/languedoc_roussillon_herault_commune_teyran_34820-c34309/revenu_moyen.html) )

## II) STRUCTURE

La MAISON DES ENFANTS est une association de la loi 1901 qui existe depuis 1988.

### Organigramme de l'association :



Initialement l'association était dans les locaux de l'école à Jacou de 1998 à 2008. Une convention courait pour accueillir les enfants de Teyran car il n'y avait pas de centre. En 2008, un incendie a ravagé les locaux. L'association est par la suite venue s'installer dans les locaux de l'école de Teyran.

Situé au centre-ville, dans les locaux de l'école maternelle et primaire, la MAISON DES ENFANTS accueille les enfants les mercredis et les vacances scolaires.

Les temps périscolaires sont assurés par la mairie et ne concernent donc pas l'association.

Les horaires d'ouverture sont de 7h30 à 18h15  
(L'équipe travaille jusqu'à 18h30)

La MAISON DES ENFANTS accueille les enfants de 2 ans et demi (si scolarisé) à 13 ans.

La capacité d'accueil est de 150 enfants : 50 enfants de moins de 6 ans et 100 enfants de plus de 6 ans.

L'été et notamment juillet, le centre est complet.

Le centre est ouvert à tous les enfants. Principalement ce sont des enfants de Teyran à 80%, puis de Montaud (convention avec la mairie) et enfin des villages du Nord de Montpellier.

Les enfants et les animateurs font en général une sortie par semaine (aquarium, les petits fermiers). En annexe n°2 le programme des activités de l'été.



## Répartition des enfants selon leur âge



Bisounours: 2 <sup>1/2</sup> – 3 <sup>1/2</sup> ans



Nounours: 4 - 5 ans



Snoopys: 5 - 6 ans



Mickeys mousse: 6 - 7 ans



Mickeys: 7 - 8 ans



Donalds: 8 - 10 ans



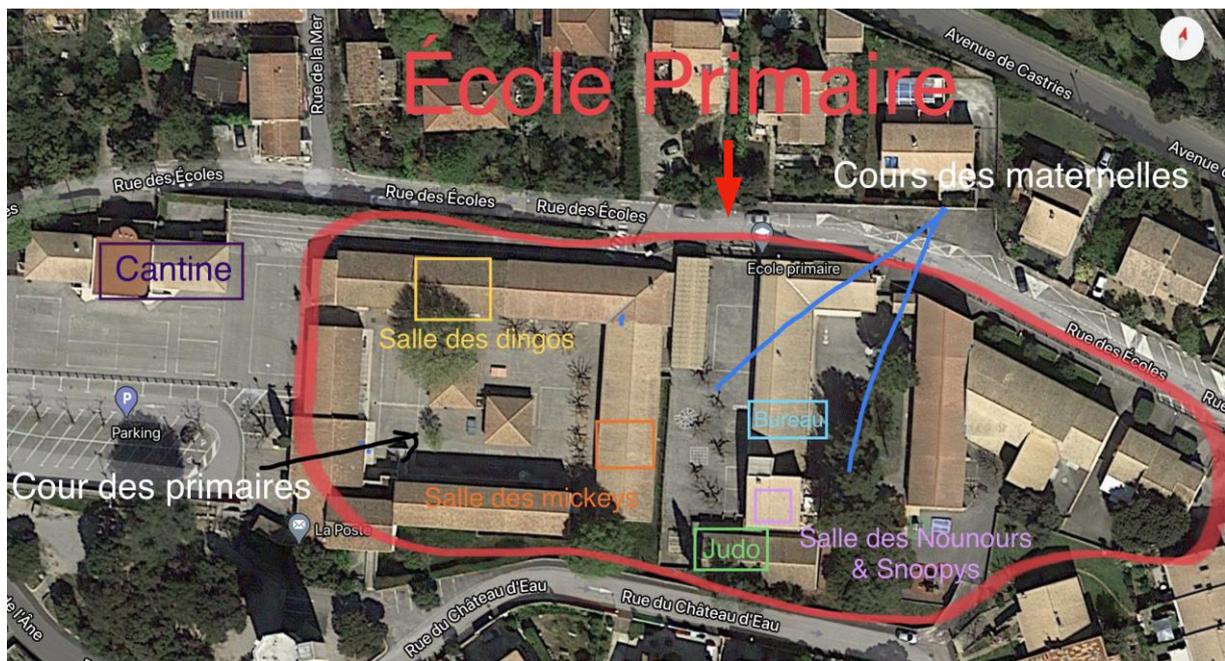
Dingos: 10 - 12 ans

Les Nounours et les Bisounours sont toujours ensemble.

Les Mickeys mousse et les Mickeys sont souvent ensemble.

Les Donalds et les Dingos sont toujours ensemble.

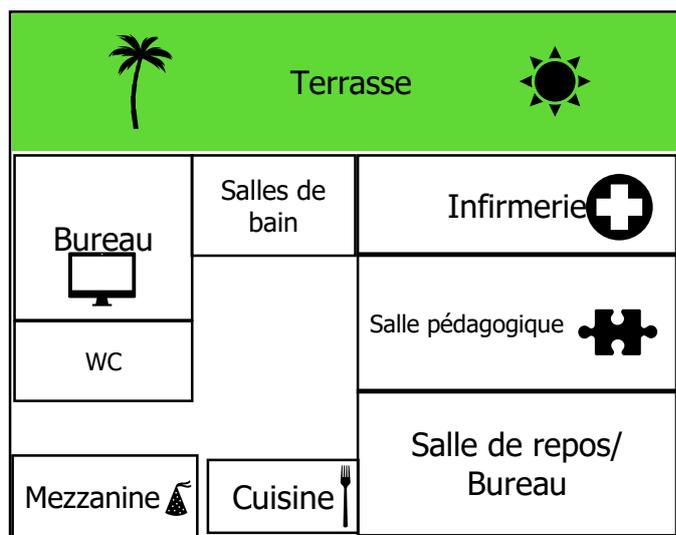
Les Mickeys Mouse et les Mickeys doivent également partager la même salle.  
Les Donalds et les Dingos partagent aussi la même salle mais en général ils ne sont pas nombreux.



## Local réservé à l'association :



Rez de chaussée



1er étage

### A) Modalités d'accueil

Réservation obligatoire

Les modalités d'accueil pour l'été sont différentes des mercredis et petites vacances car les enfants sont accueillis uniquement à la journée entière avec repas.

### B) Une journée type

7h30 - 9h	Accueil, temps libre
9h - 11h30	Activité
11h30 - 11h45	Temps libre
11h45 - 12h45	Repas
12h45 - 14h	Temps calme/Temps libre ou sieste
14h - 16h30	Activité
16h30	Goûter
16h30 - 17h30	Temps libre
17h30 - 18h15	Départ

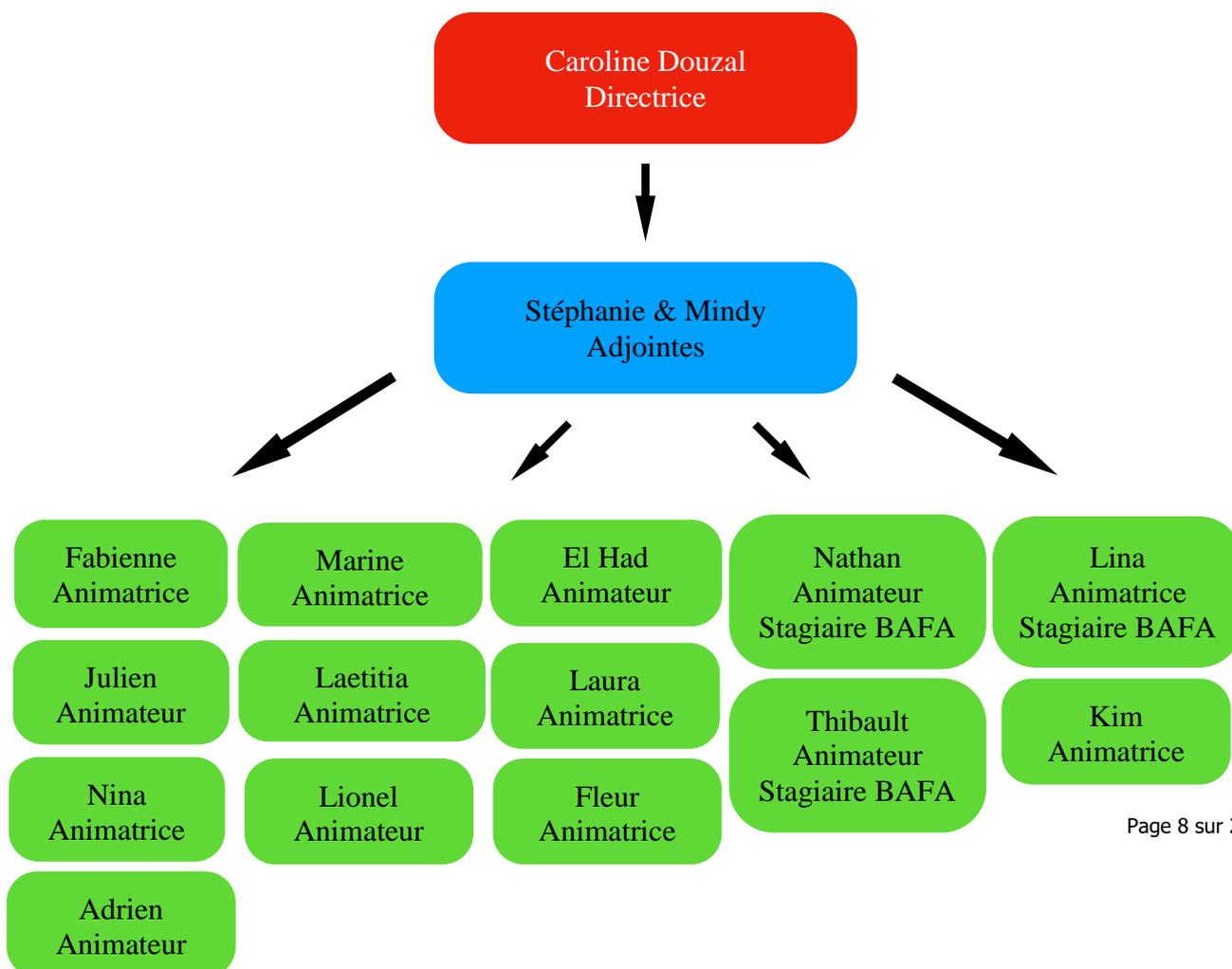


C) Les besoins des enfants par tranche d'âge

BESOINS ENFANTS	BESOINS PHYSIQUES	BESOINS AFFECTIFS	BESOINS PSYCHOLOGIQUES
<b>3/5 ANS</b>	Bien se reposer (nuit +sieste) Bien se nourrir (4 repas importants) Bonne hygiène (être propre et au chaud)	Câlin... Sécurité Maman Amour	Âge du « non » et du « je » Besoin de cadre Observateur, curieux et inconscient du danger Être à l'écoute
<b>6/8 ANS</b>	Bien se reposer Bien se nourrir Bonne hygiène (être propre et bien vêtu)	Affection Sécurité Être consolé Confiance Amour	Curieux et naïf Besoin d'explications Besoin de responsabilité
<b>9/11 ANS</b>	Bien se reposer Bien se nourrir Bonne hygiène (être propre et bien vêtu)	Attention Autonomie (prémice) Pudeur Amour	Veut être grand Autonomie et responsabilité Conflit et rébellion Besoin de dialogue

(Source : Besoins enfants et activités par tranche d'âge [www.jeuxetcompagnie.fr](http://www.jeuxetcompagnie.fr))

III) LES MOYENS



### *A) Les moyens humains*

Caroline DOUZAL est un membre permanent en tant que directrice depuis 1992.

L'équipe compte une quinzaine d'animateurs l'été.  
Les animateurs sont des vacataires et des stagiaires bafa.  
Le recrutement se fait via le CRIJ et sur le site Planet'Anim.

L'association comprend environ 250 adhérents.

Les agents de ménage, communaux et de restauration ne font pas partie de l'équipe. En effet ce sont des prestataires.

### *B) Les moyens financiers*

Les parents remplissent un dossier d'inscription et signent le règlement intérieur (Annexe n°1).  
Ils paient à la réservation, pas de remboursement ni report de journée.

Une adhésion annuelle est obligatoire à l'association :  
40€ pour un enfant  
50€ pour deux enfants et plus

Les tarifs dépendent des revenus de la famille, du nombre d'enfants ainsi que du coefficient familial.

Certaines activités ont un coût supplémentaire comme la venue d'un prestataire ou une sortie spécifique. Les familles peuvent régler avec des chèques vacances ou des chèques césu emploi services.

Le budget est géré par la directrice ainsi que par le bureau de l'association.

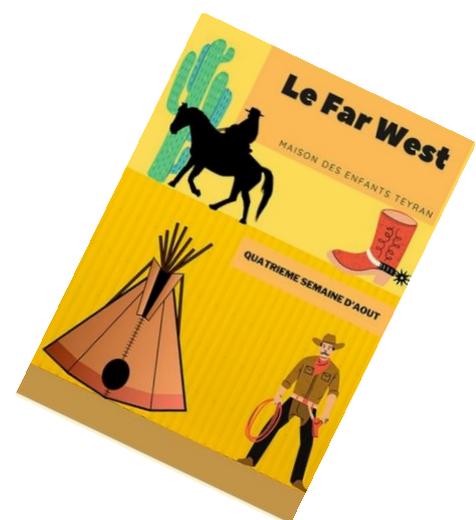
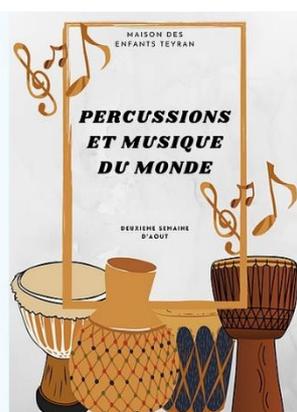
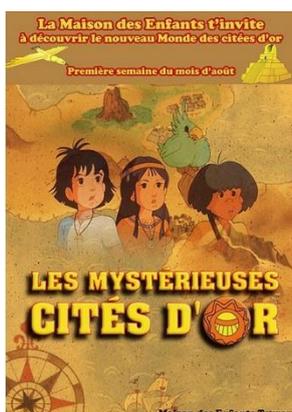
Tous les bénéfices de l'association sont réinjectés prioritairement dans le budget pédagogique (sorties, prestations).



### C) Les moyens de communication

- Moyens de communication externes :

site internet, groupe Facebook privé pour les parents, panneau d'affichage devant l'école, informations sur le site de la mairie, ainsi que sur le journal du village, articles dans le Midi Libre selon les activités.



- Moyens de communication internes :

Autre groupe privé Facebook pour l'équipe d'animation, communication entre les animateurs avec des talkie walkies.

### D) Les moyens matériels

Il y a une salle pédagogique très bien remplie, puis un coin avec du matériel de sport et enfin une mezzanine avec des déguisements et du consommable tels que des palettes de bois, du carton, des bouteilles en plastique...

Il est possible de pouvoir acheter en amont des fournitures pédagogiques dans la mesure du raisonnable. Une grande latitude pour monter des projets est donnée.

## IV) LA PLACE DU PARENT

L'implication des parents est présente à différents niveaux.

Tout d'abord, au sein même de l'association, les parents qui le souhaitent peuvent faire partie du conseil d'administration mais aussi être membres du bureau. Ils participent ainsi à l'organisation et aux décisions de La Maison de Enfants.

Ensuite, nous sollicitons les parents pour différents projets : récupération de matériel par exemple. Enfin nous établissons une communication étroite avec les parents. Nous sommes à leur écoute pour toute demande. Des moments d'accueils sont prévus de façon hebdomadaire pour toute inscription et question.

Nous les voyons également matin et au soir au moment de l'accueil et du départ.

Les photos des activités faites par les enfants sont disponibles sur le groupe privé facebook qui est réservé aux parents.

## V) ORGANISATION

Chaque animateur planifie ses activités matins et après-midi bien en avance et notamment lors des réunions de préparation de l'été.

Il y a un tableau de tâches ménagères à faire chaque soir comme par exemple ranger sa salle ou ranger l'infirmerie ou encore la salle pédagogique.

Lors du déjeuner, les animateurs prennent leur repas avec les enfants c'est un moment de partage et d'échange.

Le matin il est très fréquent d'aller au stade communal car il nous est réservé.

De plus nous allons faire des jeux dans les bois ; un sentier près du centre de loisirs.

Enfin le jardin potager est utilisé.

## VI) LES PROJETS

### *Les projets passés*

Quelques projets passés qui sont restés dans les mémoires :

- Activité : pétanque avec le club de pétanque.
- Séjour de ski en Autriche
- Séjour en Irlande
- Projet intergénérationnel : cela fait des années que le centre de loisirs amènent les enfants à la maison de retraite cependant avec la situation sanitaire actuelle ce projet a été annulé.

### *Projet annulé*

L'association avait pour projet de créer un service jeunesse ados cependant il a été annulé et ouvert par la mairie depuis.

### *Projet actuel*

Le jardin partagé

### *Les projets futurs*

Améliorer la motivation des animateurs

Faire du centre vu que c'est dans les mêmes locaux un endroit vraiment à part pour les enfants  
Mettre les tables dehors, de la musique.  
Différencier de l'école dans son fonctionnement.



## **VII) LES PARTENAIRES**

### *Partenaires institutionnels :*

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)  
La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)  
La Protection Maternelle & Infantile (PMI)  
Les mairies de Teyran et de Montaud  
CCAS Centre Communal D'Action Sociale

### *Prestataires :*

Restauration  
Équipe d'entretien  
Le potager partagé ; Association Les Jonquieres  
Magicien  
Intervenant lego 3D  
Intervenante comédie musicale/ hip hop  
Prestataire musicale  
Paintball de teyran  
Accrobranche  
Asinerie de Sauve  
Les petits fermiers  
Terraventure  
Grand bleu  
Les Petits Fermiers  
Seaquarium...

## VIII) SEJOURS DE VACANCES EN LOZERE

L'été; en plus du centre de loisirs à Teyran, l'association LA MAISON DES ENFANTS propose des séjours de vacances en Lozère.

Il s'agit d'une entreprise de séjours de vacances privés : LOZERE EVASION. C'est un séjour « clé en main ».

La directrice de l'association décide du nombre d'enfants, des activités parmi un panel d'animations (quad, moto, rafting, via ferrata, équitation, canoë...)

La restauration, l'hébergement sont inclus dans la prestation.

Seul le coté pédagogique est laissé libre aux animateurs qui font partis de l'équipe d'animation de la MAISON DES ENFANTS.

Il y a d'autres séjours de vacances simultanément.

**SÉJOURS LOZÈRE 2021**  
 Dans formules de 12 jours du 7 au 18 juillet OU 8 jours du 11 au 18 juillet

**« SENSATION - RAFTING »**  
 de 12 à 16 ans  
 Formule 12 jours unique act  
 4 séances de moto  
 1 journée de Rafting  
 Acrobaticité  
 Via Ferrata  
 Randonnée/bivouac  
 Piscine

**« Trappeurs »**  
 Formule 8 jours de 8 à 10 ans :  
 1 journée trappeur  
 2 activités nature  
 1 sortie aux Bisons d'Europe  
 Pêche  
 Formule 12 jours de 8 à 12 ans :  
 Identique 8 jours  
 - Randonnée bivouac  
 - Piscine

**« Quad ou Moto / Multiactif »**  
 Formule 8 jours de 8 à 12 ans :  
 4 séances de quad ou moto  
 Via Ferrata  
 1 sortie aux Bisons d'Europe  
 Formule 12 jours de 8 à 12 ans :  
 Identique 8 jours  
 + Randonnée/bivouac  
 +Piscine

**La maison des enfants 06.11.83.01.37 ou maisondesenfants@yahoo.fr**



## IX) ATOUPS

<b>ATOUPS</b>
Ouverture d'esprit de la part de la direction. Grande liberté dans le choix des activités.
Bonne entente au sein de l'équipe.
Matériel pédagogique important. Possibilité de se procurer facilement du matériel.
Le stade est à disposition
La campagne et la nature sont très proches: jardin partagé, activités dans les bois
Un animateur est musico thérapeute
Une sortie en moyenne par semaine (grand bleu, les petits fermiers)

## X) RAPPEL DES VALEURS DU PROJET EDUCATIF

### La vie quotidienne

Favoriser l'épanouissement de chaque enfant dans un cadre de sécurité et de confiance, mais dans un cadre de loisirs de vacances. Transmettre à l'enfant des repères pour accéder progressivement à son autonomie. Respecter le rythme de vie et de sommeil de l'enfant, surtout la petite enfance, l'apprentissage de notions d'hygiène et santé.

### L'équipe d'animation

Favoriser la cohésion, la coordination, l'entraide au sein du groupe d'animateurs, en respectant le mode de fonctionnement.

### Les activités

S'adapter en fonction des besoins et des attentes de l'enfant. Favoriser le développement de la motricité chez l'enfant. Favoriser l'adaptation de l'enfant dans un groupe en développant l'esprit d'équipe et collectif.

### Direction

Rôle formateur pour l'équipe. Elle sera considérée comme une personne ressource. L'équipe de direction se devra de mettre en avant la communication au sein de l'équipe pour une meilleure cohésion et coordination de l'équipe.

## XI) TROIS OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GÉNÉRAUX

Avec l'équipe d'animation, nous avons repris le projet éducatif et nous avons dégagé trois objectifs pédagogiques transversaux qui se déclineront sur les temps d'activités et la vie quotidienne :

**Favoriser l'autonomie, développer l'entraide et privilégier le respect.**

Chaque membre de l'équipe d'animation a pu donner sa vision. Les objectifs pédagogiques ont été définis en prenant en compte leurs avis.

Tout d'abord, l'autonomie est en lien direct avec les valeurs du projet éducatif sur la vie quotidienne et les activités.

L'objectif pédagogique du développement de l'entraide reprend les valeurs de l'équipe d'animation, des activités ainsi que la valeur sur la direction.

Enfin privilégier le respect se retrouve dans le projet éducatif au niveau de la vie quotidienne et son cadre ainsi que dans les activités et le rythme des enfants.

## Favoriser l'autonomie

L'autonomie est la progression constante de l'enfant à devenir de plus en plus responsable et à grandir qui se retrouve à travers les activités et la vie quotidienne au sein de l'accueil de loisirs en continuité de l'école et du foyer.

A la Maison des enfants, les enfants sont répartis par groupe selon leur âge et chaque groupe fait deux activités par jour environ.

Pour le déjeuner, il est d'usage que les animateurs mangent avec son propre groupe afin de partager un moment de convivialité.

- **Objectif intermédiaire** : Faire participer les enfants au choix de leur journée.  
-> **Objectif opérationnel** : Etre capable de choisir son activité parmi différents types (sportif, manuel...).

**Moyens** : A l'aide d'un panneau d'affichage les enfants s'inscriront à l'activité de leur choix (à l'oral pour les plus petits)

**Indicateur qualitatif** : Le retour des enfants

**Indicateur quantitatif** : Que la moitié des enfants changent de type d'activité.

- **Objectif intermédiaire** : Responsabiliser les enfants durant le temps du déjeuner.  
-> **Objectif opérationnel** : Etre capable de déjeuner sans l'aide des animateurs une à deux fois par semaine.

**Moyens** : Un affichage permettra aux primaires de savoir quand ils mangeront sans animateurs. Ils devront apprendre à se servir tous seuls, débarrasser et nettoyer leurs tables pour les primaires. Et pour les plus petits réussissent à utiliser le couteau tout seuls. Des barquettes seront mises au centre de la table pour y déposer les couverts et les déchets.

**Indicateur qualitatif** : Le déjeuner se passera dans une atmosphère détendue (et non un tumulte)

**Indicateur quantitatif** : Pour les primaires ; tous les enfants sans exception aideront sur les tables. Pour les plus petits la moitié des enfants sauront utiliser leur couteau.

## Développer l'entraide

L'entraide entre les enfants eux-mêmes et à l'intérieur de l'équipe d'animation existe. Cependant nous pouvons sans cesse la renforcer. Ne serait-ce qu'avec les animateurs entre eux, cela rejaillira par mimétisme auprès des enfants.

Au sein de la structure il y a deux groupes différents de maternelles et chaque groupe à ses propres activités.

Pour les primaires il y a en général deux groupes également (sauf trois selon le nombre d'enfants) et chaque groupe a aussi ses propres activités. De temps en temps les primaires sont mélangés lors de jeux sportifs.

Les animateurs sont associés tout au long de l'année au même groupe avec des animateurs référents afin de rassurer les enfants.

- **Objectif intermédiaire** : Favoriser la cohésion entre tous les enfants  
-> **Objectif opérationnel** : Etre capable de s'intégrer dans n'importe quel type de groupe.

**Moyens** : Mélanger deux à trois fois par semaine les maternelles entre eux lors de jeux mais aussi au stade ou dans les bois. Faire de même avec les primaires.

Mélanger également une fois par semaine tous les groupes lors des grands jeux.

**Indicateur qualitatif** : Développement de la complicité entre les enfants

**Indicateur quantitative** : Observation du nombre de fois où les groupes sont mélangés

- **Objectif intermédiaire** : Améliorer la cohésion dans l'équipe d'animation  
-> **Objectif opérationnel** : Etre capable en tant qu'animateur d'adapter sa pratique en fonction des tranches d'âges selon les besoins en effectifs.

**Moyens** : si les effectifs sont suffisants ; une fois par semaine, échanger deux animateurs de deux groupes différents pendant une journée

**Indicateur qualitatif** : Les animateurs sauront ce qui se fait dans les autres groupes et comment les autres animateurs travaillent.

**Indicateur quantitatif** : A la fin de l'été, tous les animateurs auront tourné une fois au moins sur un autre groupe.

## Privilégier le respect

Le respect des règles de vie est primordial lorsque l'on vit en communauté. Il est fréquent de rappeler de manière très régulièrement les règles aux enfants. Vivre ensemble impose un cadre qui permet de rassurer l'enfant. L'enfant a aussi son propre rythme qui peut différer des autres et du groupe.

De manière générale, à la Maison des Enfants les règles de vie sont énoncées par les animateurs. Les enfants font tous les activités proposées et suivent le même rythme imposé par les animateurs.

- **Objectif intermédiaire** : Accompagner les enfants dans le respect du cadre collectif  
-> **Objectif opérationnel** : Les enfants sont capables de créer eux-mêmes les règles de vie en discutant de façon collective.

**Moyens** : Créer un conseil des enfants afin qu'ils établissent les règles de vie mais également un temps de gestion des conflits. Après ils représenteront les règles de vie sous forme de dessins ou autre formes qu'ils auront définies.

**Indicateur qualitatif** : Gestion des conflits entre les enfants et représentations des règles de vie.

**Indicateur quantitative** : Un conseil des enfants chaque début de semaine est établi et chaque soir au goûter il y a un débriefing ou un temps de gestion des conflits.

- **Objectif intermédiaire** : Être à l'écoute du rythme des enfants  
-> **Objectif opérationnel** : Etre capable de s'isoler quand le besoin s'en ressent afin de se recentrer.

**Moyens** : Créer des endroits lecture (ou scoubidous...) ou repos

**Indicateur qualitatif** : L'humeur des enfants devrait être meilleure.

**Indicateur quantitative** : Rotation des enfants. Noter qui va dans ces coins aménagés afin d'éviter que ce soient toujours les mêmes qui y vont.

## XII) PROTOCOLE COVID

Toutes les mesures sont prises pour respecter le protocole COVID.

Les enfants de plus de 6 ans portent un masque.

Tout le monde se lave très régulièrement les mains dès leur arrivée mais aussi à plusieurs reprises tout long de la journée.

Les activités et jeux sont privilégiés en extérieur.

### XIII) EVALUATIONS

#### A) *Evaluations des groupes et des enfants*

<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Outils d'évaluation</b>
Favoriser l'autonomie	Etre capable de choisir son activité parmi différents types (sportif, manuel...).	<b>qualitatif</b> : Le retour des enfants <b>quantitatif</b> 50% des enfants changent de type d'activité	→Retour des enfants lors des temps de parole quotidiens. →Les animateurs garderont le planning des choix des enfants →Boite à idées
	Etre capable de déjeuner sans l'aide des animateurs une à deux fois par semaine.	<b>qualitatif</b> : Le déjeuner se passera dans une bonne ambiance <b>quantitatif</b> : tous les primaires aideront sur les tables. Pour les plus petits 50% des enfants sauront utiliser leur couteau.	→Observation et prises de notes des animateurs par groupe et par enfant.
Développer l'entraide	Etre capable de s'intégrer dans n'importe quel type de groupe.	<b>qualitatif</b> : Développement de la complicité entre les enfants <b>quantitative</b> : Observation du nombre de fois où les groupes sont mélangés	→Observation des animateurs dans leurs groupe et report sur le tableau d'affichage dédié →Planning des activités des groupes mélangés
	Etre capable en tant qu'animateur d'adapter sa pratique en fonction des tranches d'âges selon les besoins en effectifs.	<b>qualitatif</b> : Les animateurs sauront ce qui se fait dans les autres groupes <b>quantitatif</b> : A la fin de l'été, tous les animateurs auront tourné une fois au moins sur un autre groupe.	→Observation et prise de notes →Planning de rotations des animateurs et groupe
Privilégier le respect	Les enfants sont capables de créer eux-mêmes les règles de vie en discutant de façon collective.	<b>qualitatif</b> : Gestion des conflits entre les enfants et représentations des règles de vie. <b>quantitative</b> : Un conseil des enfants chaque semaine et chaque soir au goûter il y a un temps de paroles.	→Ecoute des enfants lors des conseils hebdomadaires et quotidiens → Support visuel des règles de vie
	Etre capable de s'isoler quand le besoin s'en ressent afin de se recentrer.	<b>qualitatif</b> : L'humeur des enfants devrait être meilleure. <b>quantitative</b> : Rotation des enfants. Noter qui va dans ces coins aménagés	→Observations et prise de notes des animateurs pour chaque enfant.

## *B) Evaluations de l'équipe pédagogique*

Chaque jeudi il y a une réunion avec l'équipe d'animation.

Ces réunions ont toujours l'optique de faire émerger des solutions à des problèmes rencontrés, elles sont constructives et sont un moment d'échange et d'entraide.

De manière générale nous discutons du fonctionnement de la structure ou au sujet des groupes ou des enfants.

Nous en profitons pour faire des réajustements ou des modifications.

Un grand tableau dans la salle des animateurs où ils pourront noter au fur et à mesure des avancés concernant les objectifs pédagogiques, opérationnels et par rapport aux indicateurs.

Des bilans personnels des animateurs mais aussi des bilans en équipe seront réalisés à mi-parcours et à la fin du mois. Ces bilans peuvent être réalisés en individuel mais aussi pendant la réunion hebdomadaire. Ils sont là pour vérifier si l'animateur arrive à trouver sa place au sein de l'équipe. Ces bilans permettent à chacun de pouvoir s'améliorer si besoin est. (En annexe n°3 la grille d'évaluation pour chaque animateur)

# ANNEXES

## Annexe n°1 : Le règlement intérieur



### Article 1 : L'Association « La Maison des Enfants »

#### • Identité :

- \* Raison Sociale : La Maison des Enfants
- \* Siège Social : 2 rue des écoles – 34 820 TEYRAN
- \* Date de création : 1988
- \* Directrice : Madame Caroline DOUZAL, en poste depuis 1992
- \* La Maison des Enfants est un centre de loisirs **SANS HEBERGEMENT**
- \* Le Conseil d'Administration est composé de **15 membres**
- \* Le Bureau est composé de **5 membres** (minimum 3) :
  - Un(e) président(e)
  - Un(e) vice-président(e)
  - Un(e) trésorier(e)
  - Un(e) vice-trésorier(e)
  - Un(e) secrétaire
  - Un(e) vice-secrétaire

#### • Les Principaux Partenaires :

- \* Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)
- \* La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- \* La Protection Maternelle & Infantile (PMI)
- \* Les Mairies de Teyran, Saint-Drézéry & Montaud

La Maison des Enfants est agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, la CAF & la PMI qui lui attribuent un **numéro d'habilitation** chaque début d'année.

### Article 2 : L'accueil au Centre de Loisirs

#### • Fonctionnement :

La Maison des Enfants est ouverte les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Des activités exceptionnelles telles que des sorties ou séjours peuvent occasionnellement être proposées lors de Week-End.

- \* **Mercredis** : Inscription ½ journée ou journée complète - avec ou sans repas -
- \* **Vacances de la Toussaint, Noël, Hiver & Pâques** : Inscription ½ journée ou journée complète - avec ou sans repas -
- \* **Vacances d'été (juillet/Août)** : Inscription en journées complètes AVEC REPAS.

#### • Horaires :

- \* Accueil du matin : 7h30 à 9h00
- \* Accueil départ pause méridienne : 11h45 à 12h00
- \* Retour Pause méridienne : 13h30 à 14h00
- \* Accueil du soir : 17h00 à 18h15

Compte-tenu des programmes d'activités, **il est impératif de respecter ces horaires.**

#### • Départ des Enfants :

Seuls les responsables légaux et les personnes autorisées (sur présentation d'une pièce d'identité), pourront venir chercher le ou les enfants.

- \* Les enfants **pour lesquels une autorisation a été signée** par les parents, peuvent quitter le Centre de Loisirs seuls.
- \* Aucun enfant de moins de 6 ans n'est autorisé à repartir seul.

Si à 18h15, un enfant est toujours présent au centre et qu'aucun parent ou responsable ne se présente, après avoir tenté de les joindre à plusieurs reprises, sans succès, la Directrice prévient les services de Police ou de Gendarmerie qui lui indiquerons la conduite à tenir.

#### • Capacité d'accueil :

La Maison des Enfants

## Règlement Intérieur

Le Centre de Loisir accueille les enfants de Teyran et des villages extérieurs.

La Maison des Enfants est habilitée par la DRJSCS à recevoir 150 enfants, répartis comme suit :

- \* 2 ans ½ à 3 ans ½ : BISOUNOURS
- \* 3 ans ½ à 5 ans : NOUNOURS
- \* 5 à 6 ans : SNOOPY
- \* 6 à 7 ans : MICKEY MOUSE
- \* 7 à 8 ans : MICKEY
- \* 8 à 9 ans : DONALD
- \* 10 à 12 ans : DINGO
- \* 12 ans & plus : SUPER DINGO

Capacité d'accueil des enfants de 2 ans ½ à 6 ans :

- \* 30 enfants pendant la période scolaire
- \* 50 enfants pendant les vacances d'été

Capacité d'accueil des enfants de plus de 6 ans :

- \* 60 enfants pendant la période scolaire
- \* 100 enfants pendant les vacances d'été.

#### • Fermeture exceptionnelle :

La maison des Enfants est fermée pendant les vacances de Noël. En fonction des jours fériés et des inscriptions, elle peut être également amenée à fermer certains jours. Un tableau d'affichage en informe les parents 3 mois à l'avance.

### Article 3 : L'encadrement

La Directrice du Centre de loisirs est obligatoirement titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur.

La Directrice Adjointe du Centre de loisirs est obligatoirement titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur et en cours de formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur.

Les Animateurs sont titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur ou en cours de formation. Ils se répartissent selon les normes en vigueur fixées par la DRJSCS & la PMI.

#### • Rappel de la réglementation :

Enfants de 2 ans ½ à 6 ans :

- \* 1 animateur pour 8 enfants au Centre de Loisir
- \* 2 animateurs pour 8 enfants lors des sorties
- \* 2 animateurs pour 5 enfants lors des baignades

Enfants de 7 à 14 ans :

- \* 1 animateur pour 12 enfants au Centre de Loisir
- \* 2 animateurs pour 12 enfants lors des sorties
- \* 1 moniteur diplômé (surveillant de baignade ou Brevet d'Etat) en plus du ou des animateurs pour toutes les activités particulières (Baignade, escalade, canoë...)

### Article 4 : Inscriptions & Réservations

Pour la première inscription, le dossier est à retirer au bureau de la Directrice.

Ce dossier est valable 1 an de date à date et doit être refait chaque année.

#### • Montant de la cotisation :

40 euros pour 1 enfant et de 50 euros pour 2 enfants et plus.

Règlement Intérieur : Janvier 2021



## Règlement Intérieur

### • Documents à fournir :

- \* La fiche de renseignement dûment remplie.
- \* La fiche Sanitaire dûment remplie.
- \* Carnet de Santé : Copie de la page des vaccins
- \* Les Autorisations signées : Hospitalisation en cas d'urgence, sorties et Droit à l'Image.
- \* Attestation d'assurance Responsabilité Civile.
- \* Dernier avis d'imposition.
- \* CAF : Attestation de Quotient familial & Bons vacances pour les ayants droit.
- \* 1 photo d'identité.
- \* Le présent règlement intérieur daté et signé.
- \* Un justificatif de domicile.

### • Réservations des vacances :

Une grille de réservation est communiquée aux familles en septembre pour les vacances de la Toussaint, puis à chaque fin de vacances pour les réservations des périodes suivantes.

- \* Vacances Toussaint, Hiver & Pâques :
  - Réservation au minimum 1 semaine avant.
  - Règlement à la réservation.
- \* Vacances d'été : Dossier d'inscription à retirer ou actualiser auprès de la Directrice.
  - Pour les enfants de Teyran, Saint-Drézéry et Montaud : Début Juin
  - Pour les enfants des autres villages : Mi-Juin
  - Règlement à la réservation.

### • Modalités Financières :

Le montant journalier est calculé selon la grille tarifaire jointe (Annexe 1).

Le règlement s'effectue à l'inscription.

Dans le cas où La maison des Enfants serait amenée à engager des frais médicaux (lors de sorties ou pendant un camp), ceux-ci devront être remboursés par la famille.

### Article 5 : La vie au Centre de Loisirs

#### • Déroulement d'une journée type :

- \* 7h30\* à 9h00\* : Accueil et temps libre.
- \* 9h00 à 11h45 (- 6 ans) et 12h00 (+ 6ans) : Activités.
- \* 11h45 (- 6 ans) et 12h00 (+ 6ans) à 13h00 : Repas (Livré, service par le personnel de cantine).
- \* 13h00 à 14h00 : Temps calme, sieste pour les 2-3 ans.
- \* 14h00 à 16h15 : Activités.
- \* 16h15 à 17h00 : Goûter.
- \* 17h00\* à 18h15\* : Accueil et temps Libre

\*Il est demandé aux parents de respecter impérativement ces horaires.

Pour des raisons de sécurité et d'organisation de la circulation dans le centre, les parents sont invités à quitter rapidement les lieux après y avoir déposé leur(s) enfant(s).

#### • Affaires personnelles :

En dehors des Doudous et tétines, il est interdit aux enfants d'apporter des objets personnels.

Dans le cas contraire, ces objets seraient confisqués et rendus aux parents le soir même. La Maison des Enfants déclinera toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation.

#### • Tenue vestimentaire et équipements :

Il est fortement conseillé d'habiller les enfants avec des tenues confortables et adaptées aux saisons (activités extérieures et/ou sportives).

Chaque enfant doit être équipé d'un petit sac contenant :

- \* 1 gourde avec ou sans gobelet
- \* 1 casquette
- \* 1 change complet pour les - 6 ans
- \* L'été : Serviette, maillot de bain et crème solaire.

### Article 6 : Les Activités

Certaines activités nécessitent une réservation lors de l'inscription des journées et engendrent un coût supplémentaire.

#### • Fonctionnement :

- \* Toutes les réservations se font :
  - Par mail ou sur place auprès de la Directrice pour la période de Septembre à Juin.
  - Sur place auprès de la directrice pour la période d'été.
- \* En cas de désistement, les parents doivent prévenir la Directrice par mail, minimum 2 jours avant la date. Aucun remboursement n'est effectué, un report de journées (ou activités) sera mis en place.  
Ce report est possible une fois par période de réservation (vacance à vacance).  
Pour les vacances scolaires, ce report n'est pas possible. Toutes réservations faites seront dues.  
Exception : en cas de présentation d'un certificat médical.
- \* Si le nombre de place est restreint lors d'une activité, une liste d'attente est établie. Les enfants de cette liste y participeront en fonction des désistements et dans l'ordre chronologique de leur inscription.
- \* En cas d'annulation d'une sortie ou activité pour des raisons techniques, celles-ci seront remboursées ou reportées.
- \* Il est impératif que chaque enfant dispose de l'équipement nécessaire aux activités ou sorties : La maison des Enfants demande aux parents de bien prendre connaissance des programmes afin que les enfants ne soient pas pénalisés ou privés d'activité.

### Article 7 : Maladies & accidents

#### • Maladies :

- \* Les enfants présentant une maladie contagieuse ne sont pas admis au Centre de Loisirs.
- \* Les médicaments sont administrés à l'enfant, uniquement sur présentation d'une ordonnance.
- \* En cas de maladie survenue pendant la journée au centre, la Directrice contacte les parents ou le responsable légal de l'enfant afin de convenir de la conduite à tenir. La Directrice peut, si elle le juge nécessaire, faire appel à un médecin ou demander aux parents de venir chercher l'enfant.

#### • Accidents :

- \* La direction fait appel aux services de secours d'urgence en cas d'accident présentant une certaine gravité. Tout accident « grave » est signalé dans les 24 heures à la DRJSCS & la PMI (2ans ½ à 6 ans).
- \* La Maison des Enfants souscrit un contrat d'assurance couvrant tous les enfants pendant leur présence au Centre de Loisirs.

Signature des Parents / Responsables légaux :

## ANNEXES

### Annexe n°2 : Programme des activités juillet/ août 2021



La Maison des Enfants  
2 rue des Ecoles - 34820 Teyran  
maisondesenfantsteyran@yahoo.fr  
Contact : Caroline DOUZAL 06.11.83.01.37

## Réservation des Activités Juillet / Août 2021

Cochez les activités auxquelles vous souhaitez inscrire l' enfant

Dates	Activités	Agés	Montant	<input checked="" type="checkbox"/>
VENDREDI 9 /07	Grand Bleu <sup>(3)</sup>	7 à 13 ans	17 €	
LUNDI 12/07	Paint-ball (matinée)	7 à 13 ans	15 €	
LUNDI 12 /07	Les Petits Fermiers <sup>(2)</sup>	3 à 7 ans	16 €	
MARDI 13/07	Sortie VTT (apporter vélo en bon état casque protections coudes genoux)	8 à 13 ans	0 €	
Vendredi 16/07	Sortie VTT (apporter vélo en bon état casque protections coudes genoux)	8 à 13 ans	0€	
Vendredi 16/07	Paint-ball (matinée)	7 à 13 ans	15 €	
Mardi 20/07	<b>ATELIER MAGIE</b>	6 à 13 ans	15 €	
Mercredi 21/07	Terraventure <sup>(1)</sup>	3 à 7ans	16 €	
Mercredi 21/07	Accrobranches	7 à 13 ans	19 €	
Vendredi 23 /07	Paintball (matinée)	7 à 13 ans	15 €	
<b>SEMAINE 31</b>	<b>STAGE CIRQUE (sauf mercredi)</b>	<b>3 à 13 ans</b>	<b>36 €</b>	
Mercredi 11/08	Les Petits Fermiers <sup>(2)</sup>	3 à 7 ans	16 €	
Lundi 23 /08	Terraventure <sup>(1)</sup>	3 à 7 ans	16 €	
Lundi 23/08	Accrobranches	7 à 13 ans	19 €	
Vendredi 27/08	Paint-ball (matinée)	7 à 13 ans	15 €	
<b>Mercredi 01/09</b> <b>Sortie</b> <b>Obligatoire</b>	<b>Village des Enfants Montagnac</b> <b>(Gard)*</b>	<b>3 à 12 ans</b>	<b>19 €</b>	
	<b>Total Activités :</b>			

Règlement : Chèque(s)  - Espèces :  - Chèques Vacances

(1) Terraventure + Accro branche : Parc d'aventures à Saint-Christol (34)

(2) Les Petits Fermiers : Ferme pédagogique à Lansargues (34)

(3) Grand Bleu : Parc Aquatique à la Grande Motte (34) sous réserve de la réouverture

(4) Pain Ball : Teyran

(5) Mercredi 1<sup>er</sup> septembre Sortie Obligatoire (cause rentrée scolaire le lendemain dernière ménage à faire)

## ANNEXES

### Annexe n°3 : Grille d'évaluation animateur

- 1 = Compétence acquise
- 2 = Compétence partiellement acquise
- 3 = Compétence non acquise
- 4 = Compétence non évaluable

<b>GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ANIMATEUR</b>					
<b>Compétences en rapport avec les enfants</b>	1	2	3	4	<b>Commentaires</b>
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants					
Sait garantir la sécurité physique des enfants					
Respecte les consignes de sécurité et sanitaire					
Sait faire preuve de neutralité					
Est bienveillant					
Sait rassurer les enfants					
Respecte et sait se faire respecter					
Sait être à l'écoute des enfants					
Fait preuve d'initiative et les encourage					
Favorise la socialisation					
Sait partager ses savoirs					
Sait apporter les soins « basiques » en cas de petit accident (coups, désinfection, pansements, etc...)					
A une connaissance du public					
<b>Au sein de l'équipe</b>					
Sait écouter ses collègues					
Participe activement au préparation et/ou réunion					
A une capacité d'analyse					
Est force de proposition					
Est à l'heure					
Sait gérer son propre rythme					
Sait « passer le relais » quand le besoin s'en fait sentir					
Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique					
<b>Le fonctionnement</b>					
Connait les objectifs du projet pédagogique					
Respect des horaires (accueil, activités, ...) ?					
Sait gérer les sorties					
Sait gérer le temps des repas					
<b>Les activités</b>					
Anticipe et prépare ses activités					
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants					
Sait adapter l'activité aux conditions climatiques					
Sait adapter l'activité à la fatigue des enfants					
Sait créer un « imaginaire »					
Sait gérer un temps calme					
Sait gérer un temps d'activité					
Sait gérer un temps d'accueil					